



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 Mai 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 31 (dont 2 procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président,**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS (à partir de la délibération n° 2) – JP. RAYMOND – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Sébastien LALOY à Annie CORNE – Jean-Dominique BARRAUD à Michèle CHARASSE

Absents excusés :

Mmes et MM. F. SENNEPIN - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. COLAS - T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – V. TRIBOULET – R. DEJEAN – J. BLETTERY – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

N° 3

OBJET :

**BELLERIVE-SUR-
ALLIER**

**AMENAGEMENT DE LA
BOUCLE DES ISLES**

**ACQUISITION D'UNE
PARTIE DES
PARCELLES AP 629 ET
AP 630 ET DEMANDE
DE SUBVENTION**

SAS DU BOURBONNAIS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 16 MAI 2022

Publiée ou notifiée
le : 16 MAI 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 28 du Conseil Communautaire en date du 13 septembre 2001, reconnaissant d'intérêt communautaire le projet d'aménagement de la Boucle des Isles initialement porté par la commune de Bellerive sur Allier,

Vu les Bureaux Communautaires des 30 mai 2012 et 6 juin 2013 au cours desquels des précisions ont été apportées quant aux orientations d'aménagement du secteur de la Boucle des Isles, dans le prolongement de l'étude réalisée par le Cabinet AXE-SAONE,

Vu l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu la délibération n° 3 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2017, adoptant les nouveaux statuts de Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017/667 du 27 décembre 2017 autorisant l'adoption des nouveaux statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de loisirs et d'équipements touristiques,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2017 approuvant le programme de l'opération d'aménagement de la rive gauche de l'Allier depuis la Boucle des Isles jusqu'au pont de l'Europe,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 25 mars 2022, estimant une emprise d'environ 880 m² issue de la parcelle AP 630 située dans la Boucle des Isles, à 1980 €, soit 2,25 €/m² avec une marge de négociation de +/- 15%,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 28 mars 2022, prorogeant l'estimation du 30 juin 2020 jusqu'au 30 juin 2022, estimant le mètre carré de la parcelle AP 629 à 2 €/m² avec une marge de négociation de +/- 10%,

Considérant l'intérêt pour Vichy Communauté de régulariser l'emprise foncière de la voirie de la Boucle des Isles en se rendant propriétaire de deux emprises d'environ 370 m² et 30 m² issues de la parcelle AP 629 ainsi que d'une emprise d'environ 880 m² issue de la parcelle AP 630,

Considérant l'accord intervenu entre le propriétaire desdites parcelles et Vichy Communauté sur un prix s'élevant à 2 € du mètre carré,

Considérant la possibilité de bénéficier du soutien financier de partenaires institutionnels (Etat, Agence de l'Eau, Région, Europe),

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquiescer auprès de la SAS du Bourbonnais (ou toute personne morale ou physique substituée), représentée par Monsieur et Madame Sylvain ROSSET, deux emprises d'environ 370 m² et 30 m² issues de la parcelle AP 629 ainsi qu'une emprise d'environ 880 m² issue de la parcelle AP 630, situées dans la Boucle des Isles à Bellerive sur Allier au prix de 2 €/m² (cf plan annexé).
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les partenaires financiers et institutionnels sur cette opération.

- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Mme la Vice-Présidente Déléguée pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

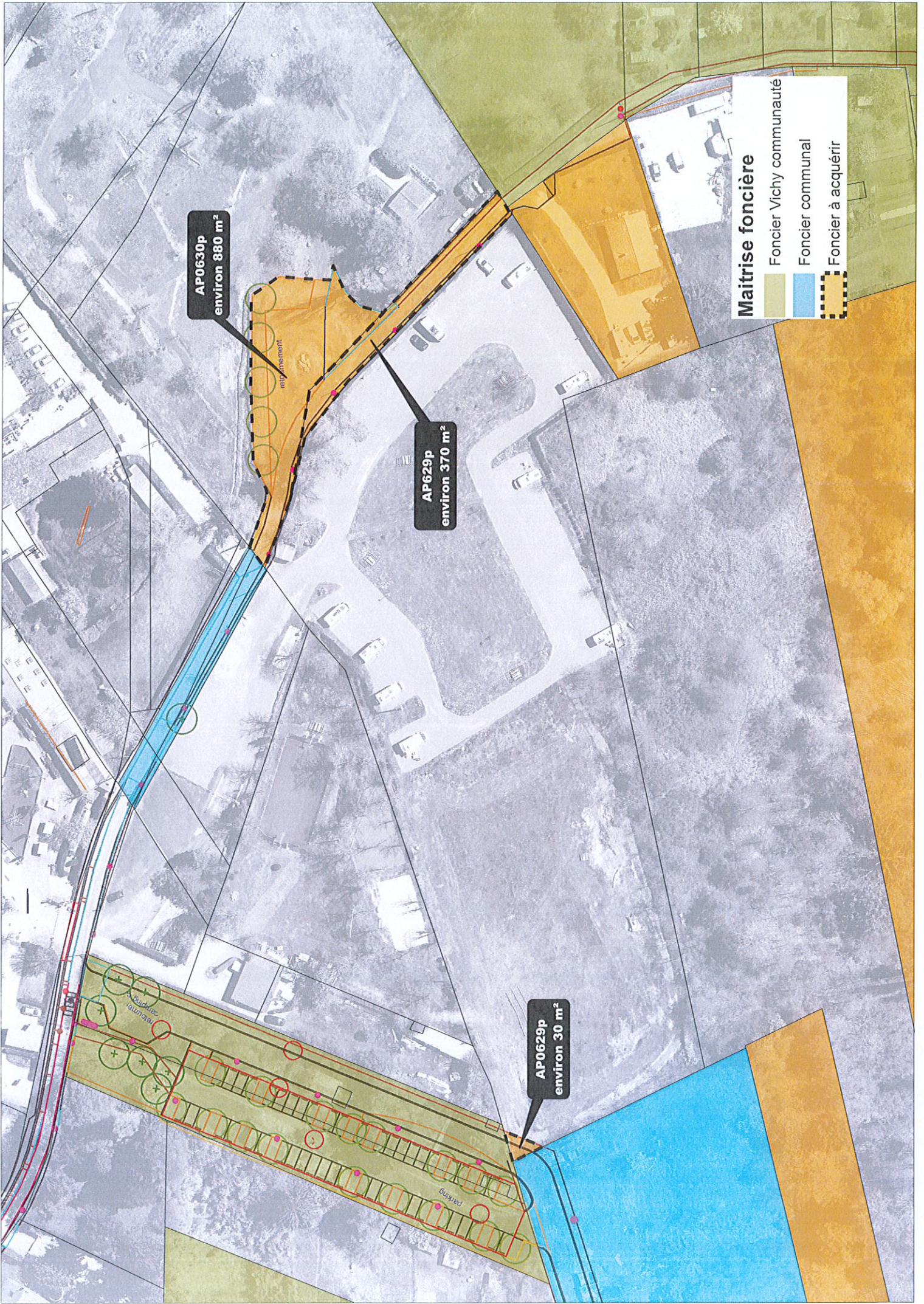
- approuve ces propositions,
- dit que les recettes et les dépenses inhérentes à cette acquisition y compris les frais d'acte et frais de géomètre seront imputées au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 12 mai 2022.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,





Maitrise foncière
Foncier Vichy communauté
Foncier communal
Foncier à acquérir

AP0630p
environ 880 m²

AP629p
environ 370 m²

AP0629p
environ 30 m²

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2022 -
BELLERIVE SUR ALLIER - AMENAGEMENT DE LA BOUCLE DES ISLES -
ACQUISITION D'UNE PARTIE DES PARCELLES AP 629 ET AP 630 ET
DEMANDE DE SUBVENTION - SAS DU BOURBONNAIS

Date de décision: 12/05/2022

Date de réception de l'accusé 16/05/2022
de réception :

Numéro de l'acte : 12MAI2022_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220512-12MAI2022_3-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

Nom du fichier : 3Délib BoucledesIslesSASduBourbonnais_signé.pdf (99_DE-003-
200071363-20220512-12MAI2022_3-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 3Annexe Délib Boucle des isles SAS DU BOURBONNAIS plan.pdf (99_DE-003-200071363-20220512-12MAI2022_3-DE-1-1_2.pdf)
3 ANNEXE BOUCLE DES ISLES SAS DU BOURBONNAIS